

**L'hon. M. Benson:** D'abord, je désire proposer une série de mesures engageant des dépenses destinées à atténuer la situation du chômage au cours de l'hiver qui s'en vient et des mois qui suivront. Au moyen de ce programme nous allons unir nos moyens à ceux de l'industrie, des gouvernements provinciaux, des municipalités et des groupements privés actifs en vue de créer des emplois, d'augmenter les compétences de notre population active et de promouvoir la croissance économique. Le programme, qui se décompose en cinq parties, est conçu de façon à créer de l'embauche rapidement, efficacement et utilement pour les travailleurs des régions où les besoins se font le plus sentir. Il apportera des avantages à toutes les catégories de chômeurs et aura un effet à long terme sans perturber notre économie à court terme.

• (8.10 p.m.)

La première partie comporte un programme d'initiatives locales en vertu duquel le gouvernement accordera 50 millions aux municipalités et à leurs organismes et 50 millions également aux organisations communautaires et autres groupements organisés afin de financer des travaux où le taux de main-d'œuvre est élevé.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Benson:** Nous demanderons à ces organismes et groupements de présenter des projets valables qui créeront sans délai des emplois pour les chômeurs. Nous envisageons de tenir immédiatement des consultations avec les gouvernements provinciaux afin de mettre sur pied un mécanisme leur permettant d'approuver les projets d'intérêt municipal. Des arrangements appropriés seront faits en ce qui concerne les deux Territoires. Des comités régionaux seront créés pour consulter les groupements d'intérêt local qui se chargeront de mettre en route des projets communautaires. Ce programme est placé sous la direction de mon collègue, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang).

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Sabotage!

**L'hon. M. Benson:** Deuxièmement, nous proposons de mettre en place un nouveau programme de formation en cours d'emploi doté de 20 millions. Il sera orienté spécialement vers les jeunes chômeurs qui ne sont pas admissibles aux programmes actuels de formation de la main-d'œuvre.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Benson:** Nous collaborerons étroitement avec l'industrie dans la mise en œuvre de ce programme. De plus, 15 millions seront attribués à l'extension de notre programme actuel de formation de la main-d'œuvre du Canada. Le programme de formation en cours d'emploi est conçu de façon à encourager les employeurs à se préparer pour une future expansion économique et à assurer aux stagiaires l'acquisition de compétences sérieuses qui leur permettront d'augmenter leur niveau de vie et les aideront à profiter des nouvelles occasions d'emploi.

**L'hon. M. Hees:** Autant de choses que vous refusez de faire depuis des mois. La vérité choque, n'est-ce pas?

**L'hon. M. Benson:** Nous avons conçu ce programme assez souplement ...

**Une voix:** En effet ...

**L'hon. M. Benson:** ... pour comprendre une grande diversité d'employeurs; nous aiderons à financer le programme par des stimulants fiscaux ou des paiements directs aux employeurs. Le stimulant fiscal revêtira la forme d'un amortissement au rythme de 150 p. 100 des frais réels engagés par une entreprise aux fins de programmes de formation. Aux employeurs qui trouveront que cette forme d'aide leur convient mieux, nous verserons directement une subvention d'une valeur équivalente. D'autres détails au sujet de cette aide seront annoncés plus tard. Les programmes de formation seront également confiés au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, l'opposition peut trouver le chômage amusant, mais pas moi.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Hees:** Nous trouvons toute la situation très sombre.

**M. Horner:** C'est le gouvernement qui l'a provoquée.

**M. l'Orateur:** Pouvons-nous revenir à l'ordre?

**L'hon. M. Hees:** C'est le repentir du moribond!

**L'hon. M. Benson:** Troisièmement, nous nous proposons de créer un programme spécial de prêts doté d'un crédit de 160 millions. Ce programme nouveau et amélioré est destiné aux provinces et à leurs municipalités afin de financer d'autres projets en immobilisations générateurs d'emplois. Un programme un peu analogue, annoncé en décembre dernier, a connu beaucoup de succès. Il a permis de financer des voies de communication de première importance et des projets communautaires dans l'ensemble du Canada et de créer ainsi plusieurs milliers d'emplois. Afin de concentrer l'effort de création d'emplois dans les mois qui viennent, nous avons ajouté un important stimulant financier: les provinces et les municipalités bénéficieront d'une remise de \$3 pour chaque \$4 de frais de main-d'œuvre engagés sur place d'ici au 31 mai 1972.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Hees:** C'est le programme des travaux d'hiver que vous aviez l'habitude de refuser.

**Une voix:** Les bon vieux travaux d'hiver qui nous reviennent.

**L'hon. M. Benson:** Ce stimulant couvrira une partie importante du coût total de la plupart des projets financés en vertu de ce programme. Nous allons consulter les provinces au plus tôt en vue de la mise en œuvre immédiate de ce programme. On étudiera la manière dont le programme pourra être appliqué aux Territoires du Yukon et du Nord-Ouest. Ce programme de prêts pour des travaux en immobilisations doit prendre fin le 31 mars 1973.

Quatrièmement, le ministre des Travaux publics et d'autres ministères et organismes du gouvernement lanceront un programme fédéral de travaux à forte concentration de main-d'œuvre et de travaux de construction. Ce programme de 80 millions couvrira une gamme étendue de travaux d'entretien et d'amélioration. Il comportera, par